

Image not found or type unknown



Preavis pour quitter un logement

Par **LYLY1984**, le **23/04/2009** à **20:36**

Bonjour,

J'habite dans un appartement de 2 pièces qui fait 45 mètres carré (ressemble plus à un garage aménagé) - mon conjoint et moi avons emménagé le 25/10/2008 pour une durée de bail de 1 an. Cependant, je suis enceinte et le logement devient quelque peu insalubre. Nous rencontrons des problèmes d'humidité et de moisissure un peu partout. Nous souhaitons partir de ce 2 pièces début juin seulement pouvez vous nous dire le délai de préavis obligatoire sachant que nous sommes chez des particuliers?

Je vous remercie d'avance pour votre aide.